



Professeure ou professeur en travail social en intervention sociojudiciaire auprès des enfants, des adolescents et des familles

Numéro d'offre

12295

Période d'affichage

Du 24 mars au 24 avril 2023

Lieu de travail

Faculté des sciences sociales

École de travail social et de criminologie

Information générale

Milieu de vie privilégié au cœur de la ville de Québec, l'Université Laval est une grande université complète reconnue pour sa culture de l'excellence en enseignement et en recherche.

Depuis plus de 75 ans, l'École de travail social et de criminologie de l'Université Laval offre des programmes en travail social, en criminologie et en gérontologie. Elle participe également à l'enseignement et à la direction de plusieurs autres programmes, notamment en études sur le vieillissement, en études féministes, et en études sur la violence.

Rattachée à la Faculté des sciences sociales, l'École compte sur une équipe d'environ 40 personnes afin de former des travailleuses et travailleurs compétents, dotés d'un sens critique et éthique aiguisé qui deviendront des actrices et acteurs de changement pour assurer le mieux-être des personnes et des collectivités d'ici et d'ailleurs. Milieu d'échange stimulant, notre école adhère à des valeurs et à des principes de justice sociale et favorise la promotion des droits de la personne, du développement social et du respect de la diversité humaine, dans un esprit d'ouverture, de diversité et de dialogue.

Description du poste et des fonctions

Les principales fonctions de la personne engagée en travail social dans le domaine de l'intervention sociojudiciaire auprès des enfants, des adolescents et des familles seront l'enseignement, la recherche ou la création ainsi que la participation interne et externe. L'enseignement, la recherche et la création sont typiquement liés et constituent les caractéristiques fondamentales de l'accomplissement des activités universitaires de chacune des professeures et de chacun des professeurs.

Critères de sélection

1. Posséder un doctorat en travail social ou un doctorat dans une discipline connexe. Pour les personnes détentrices d'un doctorat dans une discipline connexe, le fait de détenir un diplôme de baccalauréat ou une maîtrise en travail social sera considéré comme un atout. Les candidatures de personnes en fin de rédaction de leur thèse seront aussi prises en considération;
2. Compétences pour assurer au premier cycle et aux cycles supérieurs l'enseignement de cours en travail social dans le domaine de l'intervention sociojudiciaire auprès des enfants, des adolescents, des parents et des familles;

3. Connaissances des problématiques, des pratiques d'intervention, de l'organisation des services sociojudiciaires et du contexte législatif. Ceci inclut, sans s'y limiter : le travail d'expert à la Cour, les pratiques sociojuridiques (médiation familiale, expertise psychosociale en matière familiale - acte réservé, intervention sociojuridique auprès des parents en conflit sévère, participation des enfants, litiges familiaux);
4. Aptitudes à conduire des projets de recherche dans le domaine de l'intervention sociojudiciaire auprès des enfants, des adolescents, des parents et des familles;
5. Capacités et intérêts pour le travail au sein d'équipes disciplinaires et multidisciplinaires et avec a) des partenaires sociaux, dont les CISSS et les CIUSSS et les organismes communautaires, b) des partenaires juridiques, dont les contentieux des CISSS et CIUSSS, le Barreau du Québec, la Cour du Québec/Chambre de la jeunesse, la Cour Supérieure, l'aide juridique/section jeunesse et au sein de groupes de recherche dédiés à ces questions, dont le CRUJeF et le JEFAR.
6. Aptitudes pour l'enseignement auprès de petits et de grands groupes et pour l'encadrement d'étudiantes et d'étudiants aux trois cycles. Une expérience pertinente d'enseignement et d'encadrement d'étudiantes et d'étudiants, particulièrement en milieu universitaire, sera considérée;
7. Aptitudes à intégrer les nouvelles technologies d'information et de communication à l'enseignement.

Conditions

Engagement et traitement

Poste régulier de professeure ou professeur à temps complet.

Salaire selon la convention collective en vigueur.

Candidature

Clôture du concours : 24 avril 2023 à 16 h

Entrée en fonction : 1^{er} août 2023

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur dossier avant le 24 avril 2023 à 16 h. Ce dossier doit comprendre :

- 2 lettres de recommandation;
- 2 publications pertinentes au poste (ou manuscrits en cours);
- 2 appréciations de cours (le cas échéant);
- Résumé du programme de recherche (5 pages);
- Le curriculum vitae.

Les dossiers de candidature ainsi que les lettres de recommandation doivent être adressés à :

Renée Brassard, directrice

École de travail social et de criminologie

Faculté des sciences sociales de l'Université Laval

Pavillon Charles-De-Koninck

1030, avenue des Sciences-Humaines, local 5444

Québec (Québec), Canada, G1V 0A6

Il est aussi possible d'acheminer les dossiers par courriel : direction@tsc.ulaval.ca.



Valorisant l'équité, la diversité et l'excellence, l'Université Laval s'engage fermement à offrir à l'ensemble de son personnel un milieu de travail et de vie empreint d'une culture inclusive. Pour l'Université Laval, la diversité est source de richesse et nous encourageons les personnes qualifiées de toute origine, tout sexe, orientation sexuelle, identité ou expression de genre ainsi que les personnes handicapées à présenter leur candidature.

L'Université Laval souscrit également à un [programme d'accès à l'égalité en emploi](#) pour les femmes, les membres d'une minorité visible ou ethnique, les autochtones et les personnes handicapées. Veuillez noter que des mesures d'adaptation des outils de sélection peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins, et ce, en toute confidentialité. Conformément aux exigences de l'immigration canadienne, la priorité sera accordée aux personnes qualifiées ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.